

AVIS PUBLIC - DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, à l'effet que le Conseil municipal étudiera, lors de la séance ordinaire du lundi 14 août 2023 à 19 h 30, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville situé au 403, rue Principale, les demandes de dérogation mineure visant l'immeuble situé au 381, rue Principale (lot 5 901 510) ayant pour effet de :

Permettre l'aménagement d'une seule salle de toilette mixte pour la station-service alors que le Règlement de zonage numéro 460 édicte que tout poste d'essence et toute station-service doit avoir des facilités sanitaires distinctes pour homme et pour femme, avec indications appropriées (art. 4,126 par. f).

Permettre la construction du stationnement en cour avant alors que le Règlement de zonage numéro 460 édicte que le stationnement doit être situé dans la cour arrière ou latérale sauf pour 10 % des cases sous certaines conditions (art. 4.30, par. 1 b).

Toute personne désirant des informations sur ce dossier peut communiquer avec l'inspectrice municipale par courriel à inspection@stoke.ca ou par téléphone au 819-878-3790, poste 224 et intervenir auprès du Conseil lors de la séance du 14 août 2023 à 19 h 30.

DONNÉ À STOKE, CE 7^e JOUR DE JUILLET 2023.



Anne Turcotte
Directrice générale et greffière-trésorière